

Zeitschrift: Revue économique Suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 77 (1997)
Heft: 1

Artikel: Défendre la paix!
Autor: Richon, Jean-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889288>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DÉFENDRE LA PAIX!

**Les forces armées suisses
doivent évoluer
au même rythme
que la société internationale
de l'après-guerre froide**

L'EUROPE après la "glaciation nucléaire" de la guerre froide, qui a duré presque cinquante ans, est entrée dans une phase de transformations, de convulsions dans certaines zones géographiques, dont les conséquences sont encore loin d'être toutes évaluées. Dans quelle mesure, avec ses institutions supranationales, l'Europe est-elle à même de faire face à ces nouvelles données ?

La disparition de la menace traditionnelle, la cure d'amaigrissement de la plupart des armées de l'OTAN et, surtout, une remise en question de l'institution en Suisse même, ont fait prendre conscience qu'il était temps d'introduire une refonte radicale de notre système et ce aussi bien dans le domaine de l'engagement que dans celui des missions assignées ou le mode de recrutement.

Charles Millon, ministre français de la Défense, dans son allocution à l'IHEDN (l'Institut de Hautes Etudes de Défense Nationale), en décembre 1996, ne disait-il pas qu'il fallait « *Rompre avec les routines et les préjugés !* » que « *L'armée nouvelle répond également à une nécessité économique liée à la redéfinition du rôle de l'Etat et son recentrage sur ses missions régaliennes.* »

La Suisse se trouve aussi, en cette fin de

siècle, à un tournant qu'il s'agit de maîtriser en tenant compte de paramètres différents de ceux de la France, mais en s'inscrivant dans le même contexte géopolitique. S'agit-il aussi de professionnaliser l'armée suisse, ou de garder la spécificité helvétique de la milice, modèle rêvé d'autres nations ?

Une nouvelle organisation, de nouvelles missions

Dans une période d'instabilité, l'armée reste la garantie de notre sécurité. La politique de la neutralité armée de la Suisse s'est adaptée à la modification de l'environnement sécuritaire européen, ce qui conduit à la définition d'une nouvelle politique de sécurité, d'une restructuration du Département militaire fédéral et des forces armées, à une conception plus dynamique de l'instruction des formations. L'armée est adaptée à la nouvelle situation internationale et réduite d'un tiers.



Jean-François Richon

Colonel EMG,
commandant du
5ème Régiment
d'Infanterie
de montagne



**La Suisse
n'a pas d'armée.
La Suisse
est une armée.**

Photo : Journée des parents,
Drognens (Canton de
Fribourg).
© Département militaire fédé-
ral, Berne.

Les missions assignées aux forces armées se développent en trois volets complémentaires suivant l'évolution des facteurs économiques et politiques. Il s'agit de la prévention de la guerre, de la préservation des conditions d'existence et de la contribution à la promotion de la paix.

Dans le monde actuel, en constante évolution et eu égard aux pressions budgétaires et démographiques, le personnel est réduit, après mobilisation, à 400.000 hommes ; la limite des obligations militaires étant de 42 ans pour la plupart des militaires avec un « cours de répétition » tous les deux ans.

La doctrine de la défense dynamique a remplacé le concept de la défense statique par saturation. Les troupes ont été réorganisées pour tenir et défendre les villes et aéroports vitaux ainsi que pour venir en

aide en cas de catastrophe, tandis que des unités blindées très mobiles ont été créées, tout en augmentant la puissance de feu des autres troupes de combat. La procédure de mobilisation graduelle est réajustée ; certaines formations ont en outre reçu un statut spécial pour être déployées en cas de situation d'urgence.

Par ailleurs, la contribution de la Suisse aux opérations de maintien de la paix s'est accrue, bien que la population ait rejeté, lors d'une votation, la création d'un bataillon de casques bleus. Depuis avril 1996, la Suisse a déployé une unité de « bérets jaunes » en Bosnie-Herzégovine en appui logistique de la mission de l'OSCE ; une unité médicale suisse a été déployée au Sahara Occidental (MINURSO 1991-1994), alors que des observateurs militaires suisses servent dans

l'ex-Yougoslavie, au Moyen-Orient, en Géorgie et au Tadjikistan. La Suisse a aussi permis, pour la première fois, la traversée de son territoire par des troupes et du matériel de l'IFOR vers la Bosnie.

Le 30 octobre 1996, le Conseil fédéral fait adhérer le pays au Partenariat pour la Paix et le jour suivant, le chef du Département militaire fédéral, Adolf Ogi, inaugurerait avec son homologue français, Charles Millon, le Centre de Politique de Sécurité à Genève qui représente une part de la contribution helvétique au Partenariat pour la Paix.

Une éventuelle participation de la Suisse à une défense européenne n'est plus exclue.

Facteurs économiques et sociaux

En 1996, la Suisse a dépensé 4,8 milliards de francs suisses pour sa défense dont 49 % en acquisition d'équipement et en modernisation. Somme à laquelle il convient d'ajouter 690 millions de francs suisses dans les autres départements fédéraux. Le budget de la défense représente 1,4 % du PNB et moins de 12 % du budget de l'Etat. On voit par ces chiffres que la part consacrée par la Suisse à sa défense est l'une des plus basses d'Europe. Cependant, il faut distinguer les coûts directs encourus par l'Etat et les coûts indirects supportés par l'économie générale. Les premiers sont mesurés par les dépenses des collectivités publiques engagées dans la fonction de « défense nationale » ; ces dépenses englobent aussi les ressources utilisées dans ce cadre par les autres instances fédérales, les cantons et les communes. Les coûts indirects ont deux origines fort différentes : les coûts d'opportunité (facteurs de production non rémunérés aux conditions du marché) et les distorsions de marché (subsidés, prix garantis, quotas), sans compter le temps consacré à la défense par les cadres (préparation des services, reconnaissances, cours volontaires, travaux administratifs des commandants faits par l'entreprise, cours de

EUROPE ET DÉPENSES MILITAIRES

Le tableau ci-dessous compare l'effort militaire suisse avec celui d'autres pays occidentaux. Seules sont cependant prises en compte les dépenses inscrites dans les comptes publics. C'est ainsi que la Suisse, si l'on considère uniquement les dépenses du Département militaire fédéral, occupe l'avant-dernier rang du classement (10^e position), alors qu'en termes de dépenses publiques par habitant, elle se situe au 5^e rang. Et si l'on tenait compte des coûts indirects, la Suisse fournirait un effort comparable à celui de la France.

Toutefois, cette comparaison - parce que biaisée - n'est pas correcte : certains pays comme la Suède ou la Finlande par exemple supportent des coûts d'opportunité non négligeables du fait qu'ils maintiennent des effectifs militaires importants. De nombreux gouvernements financent en outre des institutions et des activités paramilitaires onéreuses qui n'apparaissent pas dans les budgets officiels. Enfin, un niveau de dépense ne renseigne pas forcément sur son efficacité en termes de sécurité et de dissuasion militaire.

	Population en million	Variation de l'effort 1980/92 (a)	Dépenses en % du PNB	Dépenses par habitant en US\$ (b)	Budget en % des dépenses de l'Etat
Suisse	6,9	- 19,1	1,5 (c)	539	13,9
Suisse	-	-	3,0 (d)	1070	-
Autriche	7,5	- 25,0	0,9	90	3,4
Belgique	10,0	- 39,4	2,0	463	6,0
Finlande	5,0	+ 46,6	2,2	510	7,7
Pays-Bas	14,9	- 19,4	2,5	234	7,2
Suède	8,3	- 16,2	2,6	643	7,2
Italie	57,4	- 16,7	2,0	431	4,6
France	57,0	- 15,0	3,4	744	17,9
Allemagne	80,0	- 33,3	2,2	495	16,5
Grande-Bretagne	56,7	- 21,6	4,0	739	11,8
Etats-Unis	258,5	- 3,6	5,4	1141	-

SOURCE : SIPRI YEARBOOKS, MILITARY BALANCE, OCDE, DMF.

- a) Variation de la part des dépenses militaires au PNB, en %.
- b) US\$ à prix constants (1991).
- c) L'annuaire SIPRI se base uniquement sur les dépenses du DMF, soit 1,5 %.
- d) Coût total de la défense nationale en 94, sans les coûts d'opportunité des biens fonciers.

La Suisse et ses forces armées

◆ Superficie	41.284,6 km ²
◆ Population	7.019.000 habitants
◆ Cadres professionnels	3.300 hommes
◆ Forces terrestres après mobilisation	363.400 hommes
◆ Forces aériennes après mobilisation	32.600 hommes

formation des sous-officiers pendant les fins de semaine et des soldats (sports militaires, tir, pris sur leur temps libre).

Le coût global de la défense nationale est estimé pour 1994 à près de 12 milliards de francs suisses ; l'économie générale en supporte à elle seule 5,860 milliards sous forme de coûts d'opportunité et de distorsion de l'allocation de ressources. L'importance de ce coût est directement liée au principe de milice de l'armée suisse. Au sens strict, la part des dépenses militaires de la Confédération dans le revenu national est de moins de 2 % par rapport au PNB ; elle était en 1994 de 1,7 %.

La réforme de l'armée suisse en cours (réduction de plus d'un tiers des effectifs) a un impact sur l'emploi et le coût d'opportunité supporté par l'économie privée, qui se doit cependant d'être relativisé : la diminution de la durée totale du service (de 329 jours à 300 jours) pour les soldats du rang, s'accompagne d'une baisse de 40 % (baisse des effectifs et durée total des services compris) du coût d'opportunité non indemnisé, de l'assurance militaire, de l'allocation pour perte de gain et des coûts liés à la perte de production et aux remplacements dans les entreprises. La réorganisation de l'armée (force armée et département militaire) s'effectuera sur

quatre ans environ, afin qu'il n'y ait pas d'inégalité au recrutement. Le coût global de la défense nationale diminuera de 3 % par an.

Service de milice ou armée de métier ?

L'actuelle situation géopolitique de l'Europe ne se caractérise plus par une menace stable, mais par une stabilité menacée. La Suisse est, elle aussi, tentée par les solutions des pays qui l'entourent : suppression de la conscription en France, en Belgique et en Hollande, création de l'Eurocorps. Des voix s'élèvent pour promouvoir une armée de métier, d'environ 50.000 hommes, qui aurait un coût à peu près équivalent à celui de l'armée de milice actuelle. Mais c'est ne pas tenir compte de la spécificité helvétique qui veut que le citoyen assure lui-même sa défense, un impôt en nature en quelque sorte. Le potentiel de l'armée de milice découle de la formation civile des citoyens-soldats ; leur savoir-faire est utilisé avec profit dans les fonctions civiles qu'ils occupent. Enfin,

et quoiqu'on en dise, le système de milice sert encore de lien entre les communautés nationales, à une époque où la société s'enfonce dans un individualisme aigu, distendant les relations entre les citoyens.

Il s'agirait de trouver un « modus vivendi » entre les deux tendances, eu égard aux évolutions des dangers et des menaces. Les événements rapportés du conflit dans l'ex-Yougoslavie prouvent qu'il faut avant tout des hommes, des combattants individuels bien équipés et bien entraînés, des soldats disciplinés résistant jusqu'aux derniers moments à la tentation de la gâchette. Un système de milice peut garantir cela : en alliant la responsabilité du citoyen et du soldat, le besoin fondamental de professionnaliser l'individu afin d'en faire un combattant efficace n'a pas lieu d'exister.

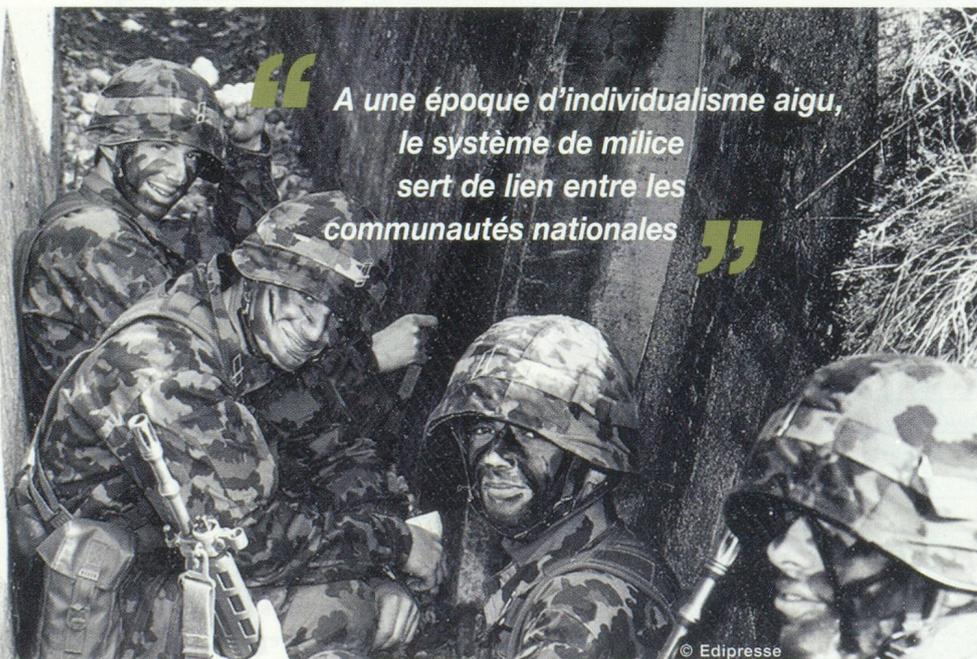
Seules certaines fonctions devraient être professionnalisées afin de garder un bon niveau de capacité opérationnelle afin d'assurer un suivi plus conséquent de la conduite et de l'instruction des soldats qui constitueront la plus grande partie des forces armées.

Avec la crise économique et la mondialisation des échanges, les vocations de cadre de milice se font plus rares ou plus réfléchies, l'évolution démographique influence en outre les adaptations du modèle actuel afin de garder un équilibre efficace entre armée de milice et exigence de l'économie.

Nous devons garder à l'esprit que les forces armées, qui évolueront avec les formes de danger possible, existeront encore : elles font partie de la société et du devoir régalién de l'Etat. Et en Suisse, plus qu'ailleurs, les forces armées doivent défendre la paix et se porter garantes de la « non-guerre » dans l'espace géographique européen.

L'actuelle situation géopolitique de l'Europe ne se caractérise plus par une menace stable, mais par une stabilité menacée.

« A une époque d'individualisme aigu, le système de milice sert de lien entre les communautés nationales »



© Edipresse

